

AF - Certification maitre d'apprentissage et tuteur

Tu es ou tu seras tuteur/ maître d'apprentissage d'assistants qui se forment par alternance et tu souhaites à la fois acquérir les connaissances théoriques nécessaires pour cette mission ainsi que des outils pour permettre la professionnalisation de l'apprenant.

Durée: 41.00 heures (6.00 jours)

Profils des stagiaires

- Toute personne salariée amenée à exercer la fonction de tuteur ou maître d'apprentissage de façon occasionnelle ou régulière.

Prérequis

- Être amenée à exercer la fonction de tuteur ou maître d'apprentissage de façon occasionnelle ou régulière.

Objectifs pédagogiques

- Acquérir les compétences attendues pour réaliser la mission : - Accueillir et faciliter l'intégration de l'apprenti/alternant ; - Accompagner le développement des apprentissages et l'autonomie professionnelle ; - Participer à la transmission des savoir-faire et à l'évaluation des apprentissages.
- Obtenir la certification relative aux compétences de maître d'apprentissage/tuteur.

Contenu de la formation

- Aborder les trois domaines de compétences par des cours théoriques (à distance et en présentiel), des mises en situation, des échanges d'expérience, du travail individuel et en groupe ;
- Réaliser le dossier permettant le passage devant jury pour la certification ;
- Réaliser l'examen de certification.

Organisation de la formation

Equipe pédagogique

Eva Marti (formatrice) et Adèle Baumert (formatrice)

Moyens pédagogiques et techniques

- Prise en compte des spécificités des stagiaires pour une personnalisation du parcours
- Alternance d'apports théorique et méthodologique,
- Mise en situation,
- Accompagnement à la réalisation du dossier de certification.

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Feuille de présence
- Questions orales et écrits
- Formulaire d'évaluation
- Certification de réalisation
- Obtention du certificat